UMR 8529 - CNRS | ULR 4354 | UMR 8163 - CNRS

Séminaire doctoral 3D

« Disciplines, disciplinaire, (dé)disciplinarisation »

Saison 2 : troisième session sous le titre

« L'autonomie des individus en prise/aux prises avec les normes (disciplinaires) en formation d'adultes »

12 novembre 2025 – 09h30-16h30

Campus Pont de bois, maison de la recherche, salle F0-13, Université de Lille

Responsables scientifiques

Jean-François CONDETTE, Jean-François GOUBET, Stephan MIERZEJEWSKI, Abdelkarim ZAID

Contacts : abdelkarim.zaid@univ-lille.fr

stephan.mierzejewski@univ-lille.fr

Inscription libre sur simple message – Participation possible à distance via le lien:

Participer à la réunion Zoom
https://univ-lille-fr.zoom.us/j/96890537231?pwd=hbTasJ9zuAM0RugJfwZY4yZjaoa0Eh.1

ID de réunion: 968 9053 7231
Code secret: 116378

Présentation générale du séminaire

Dans un monde en mutations profondes et rapides (climatiques, sociales, économiques, technologiques, etc.), l'École, et plus généralement les institutions d'éducation et de formation, sont systématiquement investies de la mission d'opérateur du changement social requis ou attendu. Paradoxalement, ces mêmes institutions sont souvent perçues (voire décriées) comme incapables d'adapter les modalités de transmission des savoirs de référence, des attitudes et des croyances qui les soutiennent. Comme le remarquent Champy et Gauthier (2022), le mode historique de découpage des savoirs constitués en disciplines demeure très largement impensé dans ses incidences sur les échelles de valeurs et les produits qui en constituent le socle (privilégiant notamment les capacités d'abstraction *vs* les savoirs « pratiques ») et sont censés être partagés en société. C'est en ce sens que le séminaire « 3D » se donne pour objet d'interroger les implications de la notion de « discipline » selon les trois grandes acceptions qu'elle revêt dans les travaux d'orientations didactique, linguistique,

philosophique, clinique, anthropologique, sociologique, politiste et historique développés par différents chercheurs et chercheuses des équipes CIREL, STL et IRHIS. Appuyé sur un état/bilan critique des avancées conceptuelles autant qu'empiriques d'ores et déjà réalisées, l'objectif de ce croisement de regards est d'éprouver l'assise épistémologique de chacune des orientations et, ce faisant, d'ouvrir à de nouveaux questionnements inter disciplinaires partagés.

Eléments de problématisation de la journée

La présente journée entend interroger la notion de discipline au sens socio-anthropologique et philosophique de l'*empreinte disciplinaire* exercée sur les individus par les environnements et groupements sociaux dont ils participent. Une telle empreinte peut s'envisager aussi bien en termes de rapports de domination que de processus émancipateurs. De la discipline kantienne comme principe de coercition en vertu duquel des normes primitivement extérieures peuvent s'imposer aux consciences, à la problématique du pouvoir/dressage disciplinaire foucaldien et jusqu'au modèle de l'incorporation bourdieusien[1] : c'est en ainsi toujours le problème des effets de formation, d'apprentissage, de socialisation, de subjectivation et/ou de contrainte/assujettissement inhérents à des cadres de relations, des contextes d'interaction, des dispositifs institutionnels, des régimes discursifs, des savoirs etc., capables d'exercer une action disciplinaire, qui est soulevé. L'avènement des « sociétés des individus » que sont les sociétés occidentales (Deschavanne et Tavoillot, 2007/2011 ; Dumont, 1983/1985 ; Elias, 1991 ; Gauchet, 2017, 2020 ; Renaut, 1989 ; Roman, 1998) reproblématise toutefois en profondeur la question de l'exercice des rapports de force, d'autorité, de pouvoir et de transmission. Ceux-ci s'exercent dans des espaces éducatifs (au sens le plus large) où l'intégration des normes morales et sociales est désormais indexée sur une injonction paradoxale à l'autonomie (Ricoeur, 2001) qui resserre son emprise sur des individus « sur-responsabilisés » (Soulet, 2005) … mais confrontés à des niveaux d'exigences procédurales (Astier 2007) et temporelles (Rosa, 2010 ; Dubar, 2014) qui pèsent toujours plus fort sur les marges d'action. Sans céder au vertige postmoderne (voire hypermoderne) des capacités illimitées de subjectivation et de « l'entreprise permanente de soi » (Giddens, 1987), il y a lieu de se demander si ces formes contemporaines de gouvernement des corps et des esprits constituent des substituts à et/ou relèvent de la métamorphose du paradigme disciplinaire et des principes de domination classiques ? La satisfaction des injonctions du temps et la résolution des dilemmes auxquelles elles exposent, supposent la mobilisation de ressources réflexives et planificatrices, ainsi que des capacités d'auto-contrainte qui demeurent très inégalement distribuées socialement parlant. Être dépourvu de ces ressources et capacités expose *a contrario* au risque de la désaffiliation dans des sociétés où les protections sociales s'érodent (Castel, 2003). D'où précisément l'urgence d'un examen à nouveaux frais de conditions de formation susceptibles de contribuer à la transmission/appropriation de savoirs et compétences critiques (au double sens du terme). C'est ce à quoi s'emploient différentes chercheuses du CIREL, qui investissent les enjeux formatifs, émancipateurs, éthiques ou encore juridiques des réarrangements disciplinaires en cours (sous cette acception) en ciblant plus particulièrement les conditions du développement de l'autonomie dans les choix d'orientation, les rapports aux savoirs, l'impact des curricula ou encore des dispositifs d'accompagnement en formation d'adultes. Comme à chaque séance, leurs contributions seront complétées par l'intervention et la discussion de chercheurs extérieurs à même de nourrir la réflexion collective en cours.

[1] Qui, tout en reléguant la notion de discipline à sa périphérie, propose un ensemble de solutions originales au problème sociologique central de l'articulation de l'individuel et du collectif (Durkheim, 1893, 1912 ; Elias, 1997 ; Lahire, 1998, 2004 ; Pinto, 2009 ; Goubet et Mierzejewski, 2021).

Programme

9h30-10h :

- Ouverture de la séance, présentation des participants et introduction.

10h-10h45 :

- **1ère intervention** : Agathe Haudiquet, MCF HDR, Université de Lille/CIREL : « Questionner la visée émancipatrice de l'enseignement du droit au prisme des rapports humains aux normes juridiques ».

10h45-11h00 : Pause

11h00 -11h30 : Discussion 1 (lancement par Jean-François Goubet)

11h30 – 12h00 : Discussion avec les participants

12h00 – 13h30 : Pause midi

13h30 -14h15 :

2e intervention : Jérôme Eneau, PU, Université de Rennes 2/CREAD : « L'autoformation en contexte organisationnel, entre visées d'émancipation et (re)normalisation ».

14h15-14h45 : Discussion 2 (lancement par Agathe Haudiquet)

14h45 – 15h00 Pause

15h00 -15h45

- **3e intervention** : Stéphanie Fischer et Maria Pagoni, MCF et PU, Université de Lille/CIREL : « Questionner l'éducation à l'orientation en formation d'adultes, le cas du CEP ».

15h45 – 16h15 : Discussion 3 (lancement par Agathe Haudiquet)

16h15 – 17h00 : Discussion avec les participants et synthèse